

KIT DE COMMUNICATION

CONSULTATION : Reconnaître les droits de la nature en Europe

1/ Pourquoi une consultation sur les droits de la nature ?

Le contexte

La Terre fait face à un **déclin sans précédent dans l'histoire de l'humanité de sa biodiversité**. Au total, un million d'espèces animales et végétales sont menacées. Avec elles, ce sont des écosystèmes entiers qui sont en danger, abîmés, détruits. Combien de temps encore pourrons nous voir des hérissons, des ours bruns, des chauve-souris...? Combien de temps encore pourrons nous nous balader dans les forêts d'Argonne ou du Morvan en France, ou le long des grands fleuves d'Europe ?

La Stratégie européenne en faveur de la biodiversité 2010-2020 demandait aux États membres qu'ils mettent un terme à la perte de biodiversité d'ici 2020. Cet objectif n'a pas été atteint. A travers l'Europe, 22% des espèces animales sont en voie d'extinction. Certes, de nouvelles stratégies sont mises en place pour la prochaine décennie, avec de nouveaux objectifs. Mais les solutions avancées se basent presque systématiquement sur la financiarisation de la nature, et des "services" qu'elle nous rend. A la place, nous devons proposer des solutions légales, comme la reconnaissance des droits de la nature.

Reconnaître les droits de la nature en Europe

Cette idée n'est pas nouvelle. Depuis environ 20 ans, de nombreux pays ont déjà reconnu des droits à des entités naturelles. Et le mouvement grandit en Europe, autour d'initiatives inspirantes, comme le [Parlement de Loire](#), l'initiative pour [les droits de la Mar Menor](#) ou du [fleuve Tavignanu](#).

En Octobre 2020, j'initiais [une grande série de conférences européennes sur les droits de la nature](#), afin de confronter les points de vue de juristes, représentant.e.s politiques ou associatif.ves, artistes... Puis en juillet, nous publions avec Notre Affaire à Tous et le magistrat Vincent Delbos [un guide à destination des collectivités](#) pour déployer les droits de la nature sur leurs territoires.

Au Parlement, nous avons obtenu plusieurs victoires, en demandant notamment la reconnaissance d'un statut légal pour les forêts d'Europe, ou bien la reconnaissance de la valeur intrinsèque des écosystèmes.

Mais rien ne peut se faire sans vous, acteurs et actrices, directs ou indirects, de la préservation du vivant. Le combat pour la reconnaissance et la protection des droits de la nature peut permettre d'unifier tous nos combats, ceux des ongs, des citoyens et des acteurs du service public comme les garde forestiers ou les guides de montagne. Avec cette consultation, définissons ensemble la manière dont nous traduisons et dont nous voulons traduire dans la loi et les institutions les droits de la nature.

Convaincre les institutions européennes

A l'issue de ce processus, nous nous engageons à présenter les résultats de cette consultation devant la Commission européenne et le Parlement européen, et à promouvoir les principales recommandations qui en découlent dans toutes les législations environnementales discutées au niveau européen.

Grâce à vous, nous pouvons dessiner les contours d'une approche européenne des droits de la nature, et la défendre au plus haut niveau !

2/ Outils de communication

Nous avons besoin de vous pour relayer cette consultation, et nous permettre de rassembler le plus grand nombre de contributions ! Comment faire ?

LIEN DE LA CONSULTATION EN FRANCAIS :

<https://purpoz.com/consultation/reconnaitre-les-droits-de-la-nature-en-europe/presentation/contexte> / <https://bit.ly/38uNXV7>

1/ Parlez-en à vos proches, et envoyez leur la consultation par mail ou par message

2/ Relayez sur vos réseaux sociaux

Télécharger les visuels [ICI](#).

Messages types :

- *Reconnaître les [#DroitsdeLaNature](#). C'est l'idée saugrenue qui est déjà devenue réalité en Equateur, en Nouvelle Zélande ou en Inde. Pourquoi pas en Europe ?
Une consultation européenne par [@marietouss1](#) est en cours pour demander votre avis ! Rdv sur : <https://bit.ly/38uNXV7>*
- *L'[#UE](#) doit agir + et mieux pour protéger la biodiversité. Et si, pour ce faire, nous avons besoin d'un changement radical : reconnaître les [#DroitsdeLaNature](#) ?
Une consultation européenne par [@marietouss1](#) est en cours pour demander votre avis ! Rdv sur : <https://bit.ly/38uNXV7>*
- *Pollution, changement climatique, projets destructeurs... Pour protéger les écosystèmes sur nos territoires, et si nous leur reconnaissons des droits ?
Qui pourrait défendre ces droits en justice ? Comment dialoguer avec le monde vivant, pour en traduire les intérêts ? Comment lui laisser une place dans nos institutions démocratiques ?
Vous avez la parole !
Rendez-vous sur <https://bit.ly/38uNXV7>
[#DroitsdeLaNature](#) [#JusticepourleVivant](#)*

Vous pouvez également directement partager ces posts [Twitter](#), [Instagram](#) et [Facebook](#).

3/ Relayer les posts et les événements sur les pages de Marie Toussaint :

Twitter : [@marietouss1](#)

Instagram : [@marie_touss1](#)

Facebook : [Marie Toussaint](#)

Nous comptons sur vous,
Merci beaucoup
Marie Toussaint